

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

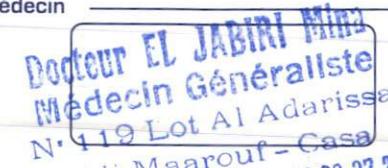
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1273 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : 108648  
 Nom & Prénom : MANSOUR Ahmed  
 Date de naissance : 01/01/49  
 Adresse : Lissacfa Lot Agence Urbaine I 146 Casab  
 Tél. : 06.69.11.30.67 Total des frais engagés : 234,70 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 15/03/2022 Nom et prénom du malade : MANSOUR Nalika

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Prayagrajite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Signature de l'adhérent(e) : Yassine

Le : 15/03/2022

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2022	CA		150,00	<i>Docteur EL JABIRI HILY Généraliste Lot 24 Adarissa Boucraou - Casa 05 22 91 37 25</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>HARMACIE MARAAN</b> <b>Dr. DERRAZIZA</b> otissemem. Youssra, lot 11 <b>ZOUHRA CASABLANCA</b> <small>066 22 22 22 22</small>	le 15 03 2022	84,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right, and the diagonal axis is labeled 'B' at the bottom right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL JABIRI MINA  
 MÉDECINE GÉNÉRALE  
 CERTIFICAT UNIVERSITAIRE  
 D'ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

الدكتورة الجابري مينة  
 الطبع العام  
 دبلوم الفص بالصدى

Casablanca le : 15/03/2022 الدار البيضاء في :

Mansour MALIKA

42,00

1. Draged 20mg où Riedni >

3cplj	14J	m 4200
2cplj	12J	
1cplj	12J	

42,70

2. Aller Z cp 5

1cplj le sr = 115j  
 =

LOT : 210425  
 UT AV: 03/2022  
 PPV: 42,70 DH

3. Rebaum 300 mg

T: 84,7

PHARMACIE MAAROUF  
 Dr. DERI AZIZA  
 Avenue Hassan II  
 Casablanca  
 Tél: 05 22 97 37 25

Dr. EL JABIRI Mina  
 Docteur  
 Médecin Généraliste  
 Lot. Al Adarissa  
 Casablanca  
 Tél: 05 22 97 37 25  
 GSM: 06 70 80 39 37  
 تجزنة الأدوار رقم 119 - سيدى معروف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 97 37 25 / المحمول: 06 70 80 39 37

N° 119, Lot. Al Adarissa - Sidi Maarouf - Casablanca - Tél : 05 22 97 37 25 - GSM : 06 70 80 39 37